

Compte rendu du conseil de l'UFR STN

9 septembre 2025 en salle A148

Notes prises par Benjamin Dupont & Abdellah Mokrane

Membres du conseil			
Présents (14)		Procurations (9) ⇒	
Larbi Boubchir	Yennek Mohammed	Imad Saleh	Samuel Szoniecky
Orélie Desfriches (2P)	Benjamin Dupont	Everardo Reyes	
Nicolas Jouandeau	Julien Lavauzelle	Claude De Loupy	Orélie Desfriches
Sami Mekhanef (2P)	Fatima Annouche (1P)	Puig Vincent	
Muriel Formentelle	Lilia Smail (2P)	Hocine Ben Bacha	Lilia Smail
Samuel Szoniecky (2P)	Revekka Kyriakoglou	Vanessa Chalal	
Abdellah Mokrane	Sylviane Schwer	Anne Ronsheim	Fatima Annouche
		Salem Medahi	Sami Mekhanef
		David El Aissi	
Invités : Responsables de formations non membres du conseil			
Pablo Rauzy en Licence Informatique		Sihem Mesnager en master Mathématiques	
Cédric Boudjema en Master Patrimoine et Musée			

Après constatation du quorum, les travaux du conseil ont débuté à 10h10, conformément à l'ordre du jour communiqué préalablement.

1 Informations de la direction

A. Intérim aux postes de RAF et ARAF

À la suite des départs de l'ancien RAF et de l'ancienne ARAF, Nathalie Pibaleau assure l'intérim au poste de RAF, et Sandrine Bertrac à celui de ARAF. Toutes deux relèvent de la direction de la formation de l'université. S'agissant du poste de ARAF, Yves Osmont a été recruté, avec une prise de fonction prévue au mois d'octobre. Pour le poste de RAF, six candidats ont été présélectionnés et les auditions sont à venir. À ce jour, aucune donnée n'a pu être récupérée auprès de l'ancien RAF. L'ancienne ARAF a remis un disque dur au service informatique ; son contenu est actuellement analysé par Nathalie Pibaleau. Par ailleurs, du matériel informatique avec les contenus des disques durs, du mobilier ainsi que divers équipements ont été déplacés depuis le bureau de l'ancien RAF, la DGS en a été informée.

B. Site web et adresse mail fonctionnelle

Une page web externe perturbe actuellement le référencement du site officiel de l'UFR (<https://ufr-stn.fr>). Une redirection est envisagée, et le concepteur de cette page sera contacté à ce sujet. Le maintien du nom de domaine, dont l'échéance arrive à terme en décembre, reste à décider. À noter que cette page ne contient aucun élément informatif, alors même que sa création a représenté un coût important pour l'UFR. Par ailleurs, la direction a découvert, peu avant les dernières vacances d'été, l'existence d'une troisième adresse fonctionnelle : stn@univ-paris8.fr. Tous les messages envoyés depuis cette boîte, ainsi que ceux envoyés depuis ufr6@univ-paris8.fr, ont disparu. La direction de l'université a été informée de cette situation.

C. Budget et informations diverses

Le dialogue budgétaire est prévu pour le 11 septembre. Une enveloppe de 800 € avait été attribuée à Anna Pappa, mais n'a pas été utilisée. Une demande de 1 500 € a été formulée par Martino Borello pour l'organisation d'un workshop. Cette demande a été évoquée et sera rediscutée au prochain conseil. La cotisation à l'APRIL a été portée à 1 200 €/an et a été adoptée à l'unanimité. Par ailleurs, une demande a été faite pour obtenir un fichier Excel anonymisé récapitulant les commandes effectuées au cours des cinq dernières années. Le pot de départ de Jean-Jacques Bourdin est fixé au 18 septembre à 17h, dans l'espace Jean Mehat. Une assemblée générale est également prévue d'ici la fin septembre, la date restant à confirmer. Enfin, le développement d'une application

dédiée à la dématérialisation des conventions de stage est actuellement en cours. Mehdy Tounsi du service informatique est chargé de son suivi.

2 Validation du compte rendu du conseil du 19 juin 2025

Le compte rendu est adopté à l'unanimité. Il sera publié sur le site de l'UFR et transmis à la présidence de l'université.

3 Étude et validation des maquettes LMD5

L'étude des maquettes met en évidence une augmentation globale de 1300 heures. Dans le détail :

- Les volumes horaires du **Master Informatique** augmentent de 165 heures, en raison du transfert du parcours CSSD de la mention *Mathématiques* vers la mention *Informatique*. La maquette correspondante a été examinée lors du conseil du 19 juin 2025, et quelques ajustements ont été effectués, notamment concernant l'organisation du Hackathon.
- En **Licence Informatique**, une hausse de 364 heures, incluant la L3 ISEI, est constatée. Il convient toutefois de noter que le responsable signale une diminution de 150 heures d'enseignements strictement informatiques. Des mutualisations sont prévues entre le parcours ISEI et la **Licence 3 Mathématiques**.
- Concernant le **Master Mathématiques et Applications**, un seul parcours est désormais proposé (ACC), le parcours CSSD ayant été transféré vers le Master Informatique. Une hausse des capacités d'accueil est constatée.
- La présentation du **Master Humanités Numériques** a été reportée au 23 septembre, suite à quelques ajustements demandés par la direction de la formation.

Toutes les maquettes présentées sont adoptées à l'unanimité.

4 Rentrée : emplois du temps et salles

Les problèmes signalés ont été résolus, notamment grâce à l'arrivée de Sandrine Bertrac et de Nathalie Pibaleau, respectivement en tant qu'ARAF et RAF par intérim. Deux salles ont été rénovées, et d'autres sont également prévues pour rénovation. Il est proposé de coordonner les emplois du temps entre les directions de département et les secrétariats via l'application Hyperplanning. Mehdy Tounsi, du service informatique, est chargé de sa mise en place.

5 Campagne d'emplois 2025–2026

Les postes que l'UFR demandera et que son conseil étudiera le 23 septembre sont :

1. Département Programmation et Informatique Fondamentale (PIF)
 - PR suite au départ de Jean-Jacques Bourdin à la retraite au 1^{er} octobre 2025
 - MCF suite à la démission de Vincent Boyer
2. Département de Mathématiques et Histoire des Sciences (MHS)
 - ATER
 - PRAG suite au décès de Bension El Baz
3. Département des Humanités Numériques (HN)
 - PR suite au départ de Khaldoun Zreik
 - ATER sur le support MCF de Laure Leroy (disponibilité)
4. Département Sciences de l'Information et de la Documentation (SID)
 - PAST + ATER
 - PR suite au départ de Bernadette Dufrène à la retraite au 1^{er} septembre 2024
5. Département Informatique et Technologies du Numérique (ITN)
 - ATER
 - EC contractuel sur fonds propres
6. Service Informatique : 1 IGE pour les trois laboratoires de l'UFR

6 Réaffectation de bureaux et matériel informatique

Réaffectation de bureaux

Le bureau A182, peu utilisé, sera affecté à la direction de l'UFR. Le collègue l'occupant actuellement sera relogé au bureau A074.

Adoptée à l'unanimité.

Achat d'ordinateurs pour les étudiant·e·s

- 40 ordinateurs portables dont 30 sous Linux pour prêt aux étudiants des deux Licences, et 10 sous Windows pour ceux des quatre Masters
- Configuration : RAM 16Go, SSD 512Go, écran 14'' FHD+, USB-C fast charge
- Prix : 751€ HT (Linux), 861€ HT (Windows)
- 40 sacoches incluses

Adoptés à l'unanimité.

Achat ou participation à l'achat d'ordinateurs portables pour les personnels

- Participation à l'achat de 2 ordinateurs portables (2×1500€) pour deux EC (LIASD et PIF)
- Participation à l'achat d'un ordinateur portable (2500€) pour un EC (Paragraphe et HN)
- Achat d'un ordinateur portable (2500€) pour une EC (Paragraphe et ITN)

Adoptés à l'unanimité.

Pour la nouvelle PR et le nouveau MCF, des discussions auront lieu au prochain conseil, après devis.

Divers équipements

- Abonnement en IA générative (ex. OpenAI) : débat repoussé au 23/09/25, avec devis
- Politique d'impression : réduction progressive des imprimantes individuelles, au profit des copieurs communs

7 Questions diverses

HCO des permanents pour l'année 2024/2025

- Total $\approx$ 3581 HTD (soit +40h par rapport à l'an dernier)
- 1200 HTD mises en paiement sur l'enveloppe budgétaire disponible
- Reste $\approx$ 2400 HTD à mettre en paiement ($\sim$ 100 000€)
- Une rallonge budgétaire a été demandée
- Possibilité d'utiliser des moyens issus de l'alternance

Des informations complémentaires seront communiquées après le dialogue budgétaire du 11/09/25.

Projet européen DUT

Le sujet a été brièvement abordé et des informations plus détaillées seront fournies lors du prochain conseil.

La séance est levée à 12h40